Déplacement à Bruxelles d'une délégation de l'Etablissement et réponse à la consultation de la Commission européenne sur la notion d'aide d'Etat

Les échanges au cours du déplacement à Bruxelles les 12 et 13 février dernier d'une quinzaine d'élus conduite par le Président LE SCORNET ont été l'occasion pour l'Etablissement de témoigner du caractère décisif du soutien financier reçu de l'Europe depuis 2007 pour la réalisation de nombre d'actions innovantes, voire expérimentales, au bénéfice des acteurs et des territoires du bassin fluvial. En témoignent les éléments de restitution téléchargeables sur **www.eptb-loire.fr**.

Par ailleurs, le Comité syndical a souhaité donner suite à la consultation de la Commission européenne sur le Projet de communication relative à la notion d'aide d'État. Seront portés à sa connaissance les premiers résultats de la démarche « industrielle » de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques du bassin de la Loire et ses affluents, opération innovante impulsée par l'Etablissement, qui s'inscrit délibérément dans une logique de partenariat public-privé renforcé, dont les motivations ressortent de l'analyse agrégée des résultats des rapports de diagnostic, mettant en évidence à la fois l'ampleur des dommages potentiels et la part conséquente de ceux qui pourraient être évités.

Accueil de la 22ème promotion d'élèves administrateurs territoriaux

Dans le cadre de leur cursus, les élèves administrateurs réaliseront leur étude de terrain sur les politiques publiques territoriales en région Centre.
Cela doit leur permettre de contribuer à un diagnostic territorial des politiques publiques, d'appréhender des systèmes d'acteurs et des problématiques de gouvernance, ainsi que d'acquérir ou de renforcer des capacités d'analyse des processus de territorialisation des politiques publiques.
C'est dans ce contexte que, pour le compte de l'Etablissement, une attention particulière sera portée à l'étude de la « *déclinaison opérationnelle de l'organisation administrative de la prévention des inondations sur le bassin de la Loire et ses affluents* », l'une des 7 thématiques retenues.
Résultat attendu : l' « *identification des facteurs clés en termes, d'une part, d'opportunités et de menaces, d'autre part, de forces et de faiblesses, pour permettre à l'Etablissement d'apporter son appui aux collectivités dans la mise en œuvre de la nouvelle compétence* ».

Valorisation de l'intervention de l'EP Loire en tant que service instructeur de projets de recherche

Le Comité syndical a demandé la valorisation, dans le cadre de l'actuel programme opérationnel plurirégional Loire, de l'intervention de l'Etablissement en tant que service instructeur de projets de recherche et/ou données sur la période de référence 2008-2015. En effet, depuis 2007, cette intervention a connu une montée en charge progressive liée à la programmation régulière des opérations, et se traduit par le bon avancement de la plate-forme RDI : 160 opérations de recherche/données/information programmées depuis le lancement du plan Loire en 2007 (dont 142 instruites par l'Etablissement et 17 en maîtrise d'ouvrage).

Adhésion de l'Etablissement au Comité français du Bouclier Bleu

Eu égard à l'expérience et au savoir-faire de l'Etablissement dans le domaine de la prévention et de la réduction du risque inondation, également à sa contribution plus particulière à la réduction de la vulnérabilité des monuments historiques et autres biens patrimoniaux au risque inondation, le Comité syndical a donné son accord à l'adhésion au Comité Français du Bouclier Bleu pour cette année.

Signature d'un contrat de partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

Le Comité syndical a marqué un accord de principe à la signature d'un contrat de partenariat pluriannuel avec l'Agence de l'eau compte tenu des missions opérationnelles exercées dans le cadre du portage de SAGE par l'Etablissement et en particulier en lien avec la gestion durable de l'eau sur des territoires hydrographiques cohérents.
Il souhaite toutefois la prise en compte des spécificités du portage de plusieurs SAGE par l'Etablissement (en termes notamment de simplification de gestion administrative et financière) ainsi que l'intégration des éléments de coopération renforcée entre l'Agence et l'EP Loire (pour ce qui concerne par exemple l'amélioration de la connaissance et l'exploitation des résultats de travaux de recherche). Les périmètres de SAGE pouvant constituer des lieux d'expérimentation privilégiés de la mise en œuvre d'interventions soutenues par l'Agence dans des domaines tels que la continuité écologique ou l'adaptation aux impacts des changements climatiques.

30 bougies pour l'Etablissement public Loire

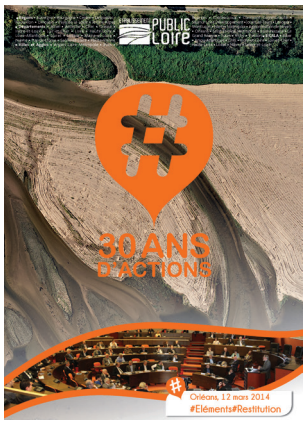

Le 12 mars a également été l'occasion pour le Comité syndical de célébrer les 30 ans de l'Etablissement, avec la participation d'une centaine de partenaires venus de tout le bassin de la Loire et ses affluents, témoignant ainsi du sentiment de solidarité existant et de la volonté persistante de construction d'un avenir commun à l'échelle du bassin fluvial.
Un livret intitulé *#30 ans d'actions* a été édité à cet effet, recueillant les Tweet'Interviews d'agents ayant exercé ou exerçant leur activité au sein de l'Etablissement, et restituant sous la forme d'un DVD de nombreux témoignages de personnalités soulignant à la fois l'importance et la spécificité de cet outil des collectivités au service du développement durable de la Loire et ses affluents.
Retrouvez l'intégralité des éléments de restitution sur **www.eptb-loire.fr**

contact : sylvie.asselin@eptb-loire.fr

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin • Pays de la Loire • Rhône-Alpes ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Agglomération de Nevers • Angers Loire Métropole • Blois • Bourges • Châteauroux • Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Orléans • Saint-Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Roannais Agglo • Saumur Loire Développement • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Anjou Atlantique • Nièvre • Saône-et-Loire

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Communiqué de Presse

Comité syndical du 12 mars 2014

Le Comité syndical de l'Etablissement public Loire s'est réuni le 12 mars à ORLEANS, sous la présidence de Jean-Pierre LE SCORNET.

S'agissant du volet financier des interventions de l'Etablissement, on retiendra le vote, à l'unanimité, du Compte Administratif 2013 et du Budget Supplémentaire 2014.

Sur le plan opérationnel, on notera plus particulièrement des décisions en lien avec des actions relatives à l'exploitation des ouvrages, la prévention et la réduction du risque inondation, la stimulation de la Recherche/Données/Information, l'aménagement et la gestion des eaux.

Vote du Compte Administratif 2013 & Budget Supplémentaire 2014

Concernant le **CA 2013**, il a été constaté un résultat global de clôture consolidé (budgets principal et annexe) de 5.434.565,14 €, en baisse de 1.478.660,13 € par rapport à 2012 (-21,39 %), cela avant même la prise en compte des restes à réaliser.

Pour mémoire, la Chambre Régionale des Comptes du Centre, dans ses observations définitives de 2001, avait jugé opportun d'attirer l'attention sur « *l'augmentation régulière des résultats constatés aux comptes administratifs* », invitant en cela à la résorption de l' « *excédent* ». Dans ses observations définitives de 2013, elle a constaté le résultat des efforts produits, à savoir « *la **très forte réduction [des] excédents cumulés, depuis 2011*** », et invité dès lors à faire preuve de vigilance à cet égard.

Le projet de **BS 2014** avait pour principal objectif d'inscrire les résultats constatés au CA 2013, ainsi que d'intégrer les ajustements de crédits nécessaires. Par ailleurs, cela a permis de constater les restes à réaliser de l'exercice budgétaire 2013. Son adoption n'entraîne pas d'appel à contributions ni à redevance complémentaire.

S'agissant du Budget principal, le budget supplémentaire s'équilibre en dépense et en recette à un peu plus de 9,5 M€. En dehors des écritures d'ordres et comptable, ce budget s'établit à un peu plus de 9,1 M€.

S'agissant du Budget annexe «Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest», le budget supplémentaire s'équilibre en dépense et en recette à un peu moins de 2,4 M€. En dehors des écritures d'ordres et comptable, ce budget s'établit à moins de 2,3 M€.

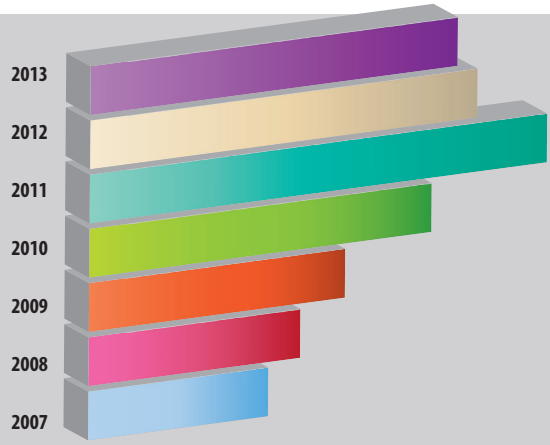

Evolution de l'engagement entre 2007 et 2013

Evolution du taux d'engagement par rapport au taux moyen entre 2007 et 2013

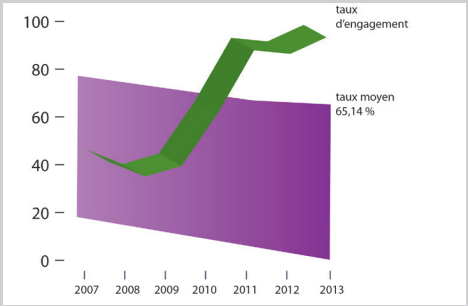

L'Etablissement public Loire, au service des 50 collectivités (7 régions, 16 départements, 18 Villes et Agglos et 9 Syndicats intercommunaux) qui le composent actuellement, contribue depuis 30 ans à la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents. Maître d'ouvrage d'opérations menées à cette échelle, avec un caractère interrégional ou interdépartemental, ses réalisations innovantes se concentrent sur la gestion des ressources en eau des ouvrages de Naussac et Villerest (soutien d'étiage et écrêtement de crues), la prévention et la réduction du risque inondation, la stimulation de la Recherche/Données/Inform@tion, l'aménagement et la gestion des eaux ainsi que la valorisation du patrimoine.

www.eptb-loire.fr